

Relever le défi

« La menace liée à la prolifération des armes de destruction massive (ADM) – nucléaires, chimiques et biologiques et à leurs vecteurs – est complexe et universelle et mine à la fois la sécurité du Canada et la stabilité internationale. »

— Service canadien du renseignement de sécurité,
Rapport public 2003

L'ampleur et l'étendue de l'héritage des ADM issues de la guerre froide en Russie et dans les autres pays de l'ancienne Union des républiques socialistes soviétiques (ex-URSS) ont dicté la nécessité d'une coopération véritablement multilatérale. Les initiatives de la communauté internationale lancées au début des années 1990 par les sénateurs américains Sam Nunn et Richard Lugar ont jeté les bases d'une intervention plus concertée, le Cooperative Threat Reduction Program. Cette initiative, lancée en 1991, comprend maintenant des programmes mis en œuvre par les départements de la défense et de l'énergie, par le département d'État et par d'autres organismes, et concentre son attention sur la gamme complète des préoccupations liées à la prolifération. Les États-Unis ont investi environ 7,9 milliards de dollars US sur 12 ans pour aider la Russie et les autres États issus de l'ex-URSS à réduire les risques créés par leurs stocks d'ADM.

Le Canada a lui aussi mené une action multilatérale au cours des années 1990 pour répondre aux préoccupations suscitées par les ADM chimiques, biologiques et nucléaires dans le cadre de nombreux instruments et organismes internationaux, notamment la Convention sur les armes

chimiques, la Convention sur les armes biologiques et à toxines, le Traité de non-prolifération nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Malgré les progrès considérables qui avaient été réalisés, il s'avérait nécessaire d'adopter une approche méthodique et déterminée pour gérer les risques que suscitaient les ADM vulnérables, surtout en Russie et dans les autres pays de l'ex-URSS. C'est aux pays du G8 qu'il incombait de prendre les devants et de fournir le cadre et les appuis politiques nécessaires pour mettre en place une nouvelle initiative coordonnée de réduction des menaces.

Grâce à l'impulsion donnée par le Canada, le *Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes* a été lancé à la réunion des dirigeants du G8 tenue à Kananaskis en juin 2002. Le G8 a convenu de consacrer jusqu'à 20 milliards de dollars US sur dix ans au financement de projets portant sur la non-prolifération, le désarmement, la lutte antiterroriste et la sûreté nucléaire. Les initiatives du *Partenariat* se sont concentrées au départ sur la Russie, mais le G8 a aussi indiqué qu'il était prêt à entreprendre des négociations avec d'autres pays, notamment ceux de l'ex-URSS, afin d'obtenir leur adhésion au *Partenariat*.

« Il faut s'attendre à ce que les terroristes se servent des armes de destruction massive si on leur en donne la chance. Pour être vainqueur dans cette guerre, il faudra au minimum empêcher les cellules terroristes d'obtenir des armes ou des matières de destruction massive. Nous devons veiller à ce que toutes les sources d'ADM soient recensées et systématiquement mises en sécurité ou détruites. »

[Traduction libre]

— The Lugar Survey on Proliferation Threats and Responses, juin 2005

« ...tous les pays font face à des défis aussi nouveaux que divers. Les terroristes exploitent avec des conséquences dévastatrices les outils modernes de la mondialisation et nos sociétés ouvertes. »

— Fierté et influence : notre rôle dans le monde
— Énoncé de politique internationale du Canada,
avril 2005



Photo : Bureau du sénateur Lugar

Lors d'une visite au dépôt d'armes chimiques de Shchuch'ye (Russie) en décembre 2000, le sénateur Lugar illustre le risque de prolifération en plaçant un obus chimique de 85 mm dans une mallette ordinaire